

Novembre 2018

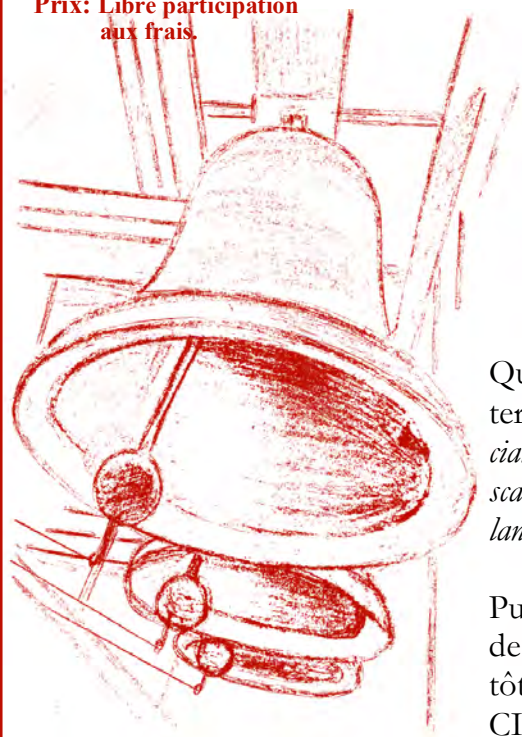
Prix: Libre participation
aux frais.

Le Carillon

Amiens—Boulogne—Calais—Croix—Lille

Bulletin du Prieuré de la Sainte Croix n°187

Fake news



Bien chers fidèles,

Bonne Nouvelle, le bulletin du doyen né des Moulins de Flandre n°111 de septembre 2018, présente dans ses dernières pages son carnet paroissial.

Baptêmes : prénoms et noms des baptisés, puis : « avec une pensée spéciale pour les autres enfants qui sont nés ».

Funérailles : prénoms et noms de ceux qui ont reçu la sépulture ecclésiastique, puis : « avec une pensée spéciale pour les défunts accompagnés lors de funérailles civiles ».

Mariages : prénoms et noms des époux chrétiens, puis : « avec une pensée spéciale pour ceux qui ont décidé de vivre une union autrement ».

Qu'on nous permette de solliciter une faveur : « une pensée spéciale pour toutes les âmes qui seront scandalisées par cette fausse bienveillance ».

Puisque l'Église nous demande de baptiser les enfants au plus tôt (CIC 17 c.770 ; repris dans CIC 83 nc. 867), peut-on se réjouir quand des enfants en sont frustrés ? Une pensée pourrait-elle être consolante touchant

Présenter publiquement comme acceptable ce qui est un manque grave à la loi de l'Église n'est pas vraiment une bonne nouvelle : c'est plutôt un mensonge scandaleux ... ou plutôt, avec une pensée spéciale pour ceux qui sont hantés par l'idée d'être à la page et qui se retrouvent à la remorque d'un monde pour lequel Notre-Seigneur n'a pas prié (Jn 17, 9), disons que c'est une *fake news*.



Une vraie bonne nouvelle : prise d'habit d'Anne Deloux, désormais Sœur Anne-Hélène, dans la Congrégation des Dominicaines Enseignantes de Saint-Pré, entourée d'une bonne délégation de fidèles du prieuré.

ceux qui n'ont pas de funérailles ecclésiastiques, alors qu'en être privé est une peine prévue par le droit de l'Église pour des péchés graves et publics (c. 1240 ; nc. 1184) ? Ceux qui vivent dans une union hors mariage doivent être écartés de la communion en tant que pécheurs publics (c. 855 ; nc. 915) : faudrait-il se réjouir qu'ils vivent ainsi ?

Quant à vous, chers fidèles, en ce mois de novembre, l'Église vous invite non seulement à penser à vos défunts mais surtout à prier pour leur repos éternel. Nous vous confions spécialement ceux de la Fraternité Saint Pie X pour lesquels une messe de requiem sera chantée le jeudi 8 novembre.

Abbé B. Espinasse

La lecture spirituelle

La lecture spirituelle est un exercice avantageux pour la vie chrétienne : il consiste à lire pour le bien de son âme, en vue de son progrès spirituel, des livres de spiritualité, tels que la sainte Ecriture, les Evangiles surtout, l'Imitation de Jésus-Christ, des vie de Saints, des écrits des saints et des auteurs qui traitent de la vie spirituelle.

Quels sont ses avantages ? Bien faite, la lecture spirituelle nourrit les bonnes pensées, fait éclore les bons désirs et porte à la pratique des vertus chrétiennes. L'âme y puise des forces pour chasser les tentations. La lecture est comme un miroir. Le miroir nous montre les taches qui sont sur notre visage ; les saintes lectures nous révèlent nos reculs et nos progrès dans la vie spirituelle. Saint Pie X dit

qu'un bon livre, c'est un bon ami : il nous avertit, en toute franchise et sans faiblesse, de nos défauts et nous encourage au bien. C'est en lisant de bons livres, sur un lit d'hôpital que saint Ignace, blessé lors d'un siège, s'engagea sur le chemin de la perfection.

Mais alors, comment faire avec fruit cette lecture spirituelle ? Voici un avis judicieux du père Edouard Poppe. « *Jamais, écrit-il, je n'ai lu avec plus de satisfaction et de fruit qu'en faisant la lecture spirituelle en la sainte présence de Dieu, à toutes petites doses, avec calme et recueillement.* »

Reprenons point par point. Sous le regard de Dieu. En effet, il ne s'agit pas de satisfaire une curiosité, même pieuse. La lecture vise à l'union à Notre-Seigneur.

A toutes petites doses. Si l'on en prend trop, la lecture

perd son onction et son utilité. Lisons lentement en faisant de petites pauses aux passages qui nous touchent davantage.

Avec calme. Une lecture faite avec précipitation est semblable à une pluie d'orage qui ne laisse pas à la terre le temps de s'humecter : l'eau s'écoule et ne pénètre pas. La lecture spirituelle doit plutôt imiter la petite pluie fine qui imbibe doucement le jardin.

Et le recueillement. L'âme s'enrichit d'autant mieux qu'elle aime le silence et une certaine solitude. Le bruit et la dissipation sont nuisibles à une lecture fructueuse.

Retenons ce conseil de saint Augustin : « *Nourris ton âme de saintes lectures. Pour que la nourriture profite, il faut la bien mâcher et non la dévorer.* »

Abbé M. Bal Pétré

Les bénédictions

Les bénédictions ont toujours été en usage dans l'Eglise chrétienne : nous voyons dans l'Evangile Jésus bénir les petits enfants, et, ses apôtres le jour de son Ascension. Nous le voyons prononcer une bénédiction sur le pain qu'il va multiplier ou changer en son corps.

On appelle bénédiction une cérémonie ecclésiastique qui confère à une personne ou

à un objet un titre à la protection divine ou qui les consacre au culte divin. Les bénédictions sont des sacramentaux qui sont des signes sacrés institués par l'Eglise qui les imprègne de sa prière afin que Dieu leur fasse produire des fruits bienfaisants spirituels ou même temporels.

Dans la Bible, le mot bénir et le mot bénédiction ont surtout deux sens :

- L'homme bénit Dieu en

lui rendant grâces ; Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël.

- Dieu bénit l'homme, lui promet ou lui donne sa faveur ; ainsi Dieu dit à Abraham : Je te bénirai et je magnifierai ton nom.

Ce même sens se retrouve quand le prêtre bénit avec autorité au nom de Dieu. Cette fonction de bénir au nom de Dieu est liée à

cette autre fonction en vertu de laquelle le ministre sacré est choisi et élu pour louer et pour bénir Dieu. On ne peut pas séparer ces deux fonctions où se résume le sacerdoce.

Il y a deux sortes de bénédictions :

- Les bénédictions invocatives. Elles implorent la protection divine soit sur les personnes pour les préserver ou les délivrer de certains maux, leur obtenir des biens spirituels et temporels ; soit sur les

choses pour qu'elles ne nous nuisent en rien et contribuent à notre sanctification. Ces bénédictions peuvent se répéter sur un même sujet comme le prêtre qui bénit une personne à maintes reprises dans sa vie.

- Les bénédictions constitutives ont pour but de consacrer les personnes ou les choses au culte divin : Les personnes ainsi bénites comme les abbés, les religieuses sont spécialement

dédiées à Dieu et les choses ainsi bénites comme les statues, les croix, les médailles, les chapelets, etc... ne peuvent plus être employées aux usages profanes. Les bénédictions constitutives ne se réitérent pas sauf dans les conditions déterminées par l'Eglise, par exemple quand un objet béni a été vendu, il perd la première bénédiction.

Abbé L. Pouliquen

Le cercle René Bazin

Le Cercle René Bazin a vu le jour en avril de l'an 2000. Nous fêterons donc notre 20^e année avec le lancement de la nouvelle collection, le premier dimanche d'avril 2019.

Il a pour objectif de permettre aux familles, dont le « budget livres » est restreint, de se procurer des ouvrages variés qui pourront intéresser tous ses membres (parents et enfants à partir de 17 ans) pour un prix modique. En effet, pour 33 euros, il offre à la lecture 22 livres dont chaque abonné garde les deux exemplaires de fin d'année. Chaque mois un lot de deux livres passe d'une famille à l'autre.

L'expérience montre qu'il permet à chacun de se constituer à partir des livres lus, une bonne bibliothèque familiale.

Les livres choisis ont donc pour objectifs la formation sur les sujets actuels ou historiques, l'exemple de vies admirables qui peuvent aider chacun, ou encore la distraction. Le Cercle s'oblige à rester positif pour ne pas tomber dans la morosité et l'acédie qui rongent notre siècle. Leur sélection est principalement inspirée par ces phrases de René Bazin : *« Le livre sera bon si le lecteur en le fermant, a senti plus vivement le danger, personnel ou social, de la faute ou de l'erreur que l'auteur a décrite, ou s'il a plus clairement compris la grandeur et la nécessité de la loi morale à laquelle il est, comme homme obligé d'obéir. Sans cela, et si le livre excite l'homme à la révolte, je ne vois plus dans l'œuvre écrite qu'un désordre, que toutes les raisons d'art ne sauraient excuser ; il doit être un agent de progrès et une force pour soulever les âmes, ou bien il n'est qu'un danger. »*

L'aumônerie du Cercle est assurée par Monsieur l'abbé de Sivry de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X. La mise en place est facile et demande juste un peu de temps en mars; ensuite les lots circulent selon la liste établie. Il existe des Cercles de 11 ou de 6 personnes.

Renseignez-vous, il en existe à Amiens et Lille : et les personnes intéressées pour ouvrir une nouvelle antenne autour de leur prieuré, avec l'accord de leur prieur, peuvent contacter : Mme Emmanuel du Tertre, 57 route nationale 80160 Flers sur Noye – CercleReneBazin@gmail.com – 06.37.12.53.02

Le choc des mots

Paris, novembre 1977 : Monseigneur Ducaud-Bourget mettait en garde les catholiques contre la nouvelle messe de Paul VI, messe protestantisante et fondée sur la doctrine humanolâtre de Vatican II. Face aux versions maquillées d'un vernis traditionnel, il incitait à voir clair et à ne pas se laisser duper : la foi ne change pas.

Abbé G. Hachette

CATHOLIQUES !

**PRENEZ GARDE AUX SERPENTS !
N'AVEZ PAS DE COULEUVRES !**

REFUSEZ les "célébrations" avec latin et grégorien
car "la sauce fait passer le poisson"
lorsqu'on remplace l'anguille par la vipère ou la couleuvre.

**POUR LA MESSE
EXIGEZ LE LABEL "S' PIE V"**

EXIGEZ LA MESSE CATHOLIQUE, LA SEULE
AUTHENTIQUE ET CANONISÉE A JAMAIS PAR S' PIE V
SINON

Danger d'empoisonnement de votre âme par
erreur, équivoque, hérésie, etc... EN TOUT, IL
FAUT USER DU PLUS SÛR, spécialement lors-
qu'il s'agit du salut de votre âme.

CATHOLIQUES !

ATTENTION ! NE VOUS LAISSEZ PAS ÉGARER !
Fuyez donc les "célébrations" amphibologiques, équi-
voques, ambiguës, acceptées par les hérétiques,
en un mot :
TROMPEUSES
N'AVEZ PLUS DE COULEUVRES !

NOV. 1977

DUCAUD-BOURGET